



LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°131 – Septembre 2022

SOMMAIRE

ACTUALITES.....2

Relation économiques
bilatérales.....2

Accès au marché.....3

COP27.....4

MACROECONOMIE.....5

Perspectives macroéconomiques
de l'Égypte : inflation, taux de
change et salaires.....5

POLITIQUES SECTORIELLES.....8

Exportation de services
numériques.....8

Secteur portuaire.....11

BREVES.....13

INDICATEURS.....15

ÉDITORIAL

Septembre est synonyme de rentrée avec son lot de bonnes nouvelles...et de moins bonnes... Sur le plan macroéconomique, l'économie égyptienne a ainsi enregistré une forte croissance de 6,6 % sur l'exercice 2021/22 (juillet à juin) alors que les prévisions initiales (projet de loi de finances) prévoyaient une augmentation du PIB de 5,4 %. La croissance économique en 2020/21 s'établissait à 3,3 %. La résilience de la consommation intérieure, la politique de grands travaux du gouvernement tout comme la reprise du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (+45,5 % en glissement annuel sur 2021/22) sont autant de facteurs d'explications. Le ministère du développement économique prévoit par ailleurs une croissance à 5,5 % sur l'exercice 2022/23. Parallèlement, le ministère des Finances a revu à la hausse son estimation d'excédent budgétaire primaire en 2022/23 à 1,6 % du PIB (+0,1 point de pourcentage). Le déficit budgétaire est toujours attendu à 6,1 % du PIB. Lors du 12^{ème} dialogue économique UE-Égypte qui s'est tenu le 20 septembre dernier, le ministère des finances égyptien a par ailleurs confirmé sa volonté de consolidation budgétaire et de réduction de la dette tout en soulignant que le paiement des intérêts restait le principal défi à court terme.

Et c'est justement la position extérieure actuelle du pays qui reste problématique à court terme. Les tensions sur la liquidité en devises restent vives malgré un nouvel assouplissement par la banque centrale des règles régissant le financement des importations intervenu le 19 septembre. Dans les faits, les autorités locales ne s'attendent pas à une amélioration durable de la situation dans ce domaine avant la fin du 1^{er} trimestre 2023, d'autant plus que les réserves de la Banque Centrale n'ont

pas évolué en août par rapport juillet ; elles s'élevaient ainsi à 33,1 Mds USD et couvrent aujourd'hui 4,7 mois d'importation de biens et de services. Dans ce contexte, au-delà du montant finalement retenu, un accord avec le FMI reste plus que jamais nécessaire pour rassurer les investisseurs et donner de la crédibilité à la politique économique suivie par le gouvernement.

En attendant, les autorités égyptiennes se mettent en ordre de marche pour accueillir la prochaine COP 27. C'est dans ce cadre que s'est tenue du 7 au 9 septembre dans la Nouvelle capitale administrative la deuxième édition du Forum égyptien de Coopération internationale A cette occasion, l'Égypte a présenté sa plateforme *Nexus of Water, Food & Energy* (NWFE) qui s'inscrit dans la continuité de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre le changement climatique lancée en mai 2022 et qui nécessiterait près de 15 Mds USD de financements. Il ne reste d'ailleurs plus que 5 semaines jusqu'à l'ouverture de cette importante manifestation qui débutera les 7 et 8 novembre avec les Chefs d'Etat et la présence attendue du Président Emmanuel Macron.

Michel OLDENBURG

Chef du service économique

michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales :

Événements marquants du mois de septembre

- Du 11 au 15 septembre : **mission Explore & Match AgroTech** menée par BPI France et Business France. Entretiens avec le ministère de l'Agriculture et de la Bonification des terres, le ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation et la FAO.



- 14 septembre : Remise des **insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur** à **M. Hervé Majdier**, ancien président du Comité Egypte des Conseillers du commerce extérieur de la France.



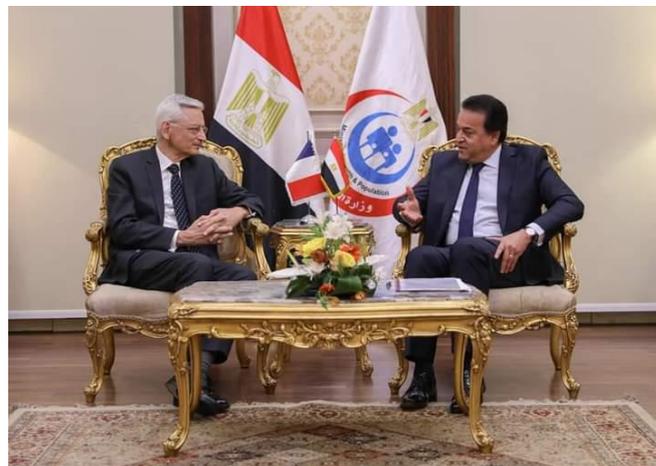
- 18 septembre : Entretien entre le **ministre de l'Aviation civile**, M. Mohamed Abbas Ashem et l'ambassadeur de France en Egypte.



- 19 septembre : Inauguration du **siège régional de Schneider Electric** au Nouveau Caire.



- 25 septembre : Entretien entre le **ministre de la Santé**, Prof. Khaled Abdel Ghaffar, et l'ambassadeur de France en Egypte.



- Du 26 au 28 septembre : Réunion de **zone Afrique-Proche et Moyen-Orient des Chambres de commerces et d'industrie** au Caire.



- 27 septembre : Mission au Caire du **Service des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises et de l'attractivité** de la Direction générale au Trésor présidée par la Cheffe de service, Mme Magali Cesana, à l'occasion de la tenue du 8^{ème} comité de pilotage de la feuille de route Métro du Caire.

- 27 septembre : **Célébration des 30 ans de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Egypte** en présence de la ministre de la Planification et du Développement économique, Dr. Hala El Said, du ministre des Finances, Dr. Mohamed Maait, du ministre du Pétrole et des ressources naturelles, M. Tarek El Molla et du ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, M. Aly Mosselhi.



Evénements à venir en France et en Egypte en 2022

- les 4 et 5 octobre, au Caire : **atelier GreenTech à destination des startups** « l'intelligence artificielle au service de l'agriculture et des villes durables ».

- les 4 et 5 octobre, à Paris : **Forum Ambition Africa**.

- du 6 au 10 novembre, au Caire et à Riyad : **Fintech & RetailTech Tour Middle East**, organisé par Business France.

- du 14 au 16 novembre, au Caire et/ou à Charm El Cheikh : **mission d'entreprises à l'occasion de la COP27**, menée par la **Task Force Hydrogène** et la **Task Force Ville durable** du Medef International.

- du 20 au 24 novembre, au Caire et à Riyad : **French Tourism & Culture Days**, organisés par Business France.

- les 13 et 14 décembre, au Caire : **Business Expedition Urban transport & railways 2022**, organisée par Business France.

Accès au marché :

- **Modification des règles relatives à l'utilisation de devises étrangères pour le financement des importations.** Dans le but de libérer les marchandises bloquées dans les ports égyptiens, la Banque centrale revient progressivement sur les décisions prises en début d'année en ce qui concerne l'utilisation de devise étrangère pour le financement des importations. A compter du 19 septembre, les entreprises peuvent couvrir les importations en utilisant les devises étrangères qu'elles détiennent sur leurs comptes bancaires nationaux. Cette décision vise à permettre aux entreprises d'ouvrir des **lettres de crédit** (et dans certains cas d'utiliser le système de remise documentaire) pour payer les fournisseurs étrangers et libérer les marchandises bloquées en douane.

- La date d'application au fret aérien du **nouveau système Advance Cargo Information (ACI)** de préenregistrement des exportations à destination de l'Egypte a été reportée au 1^{er} janvier 2023 (initialement prévue au 1^{er} octobre 2022). Pour mémoire ce système qui prévoit des téléchargements de documents sur deux plateformes CargoX et Nafeza est

obligatoire pour les exportations par voie maritime depuis le 1er juillet 2021.

- Les [nouvelles règles en matière de certification Halal](#) sont en préparation pour la viande, la volaille et les produits laitiers avec une volonté des autorités d'étendre progressivement cette nouvelle exigence aux additifs alimentaires, aliments nutritionnels, produits pharmaceutiques et soins personnels. **Les importations de produits laitiers ne sont plus acceptées en Egypte sans certificat d'IS EG Halal à compter du 1^{er} octobre 2022.**

COP 27 :

Retour sur le Forum égyptien pour la Coopération Internationale et le Financement du développement

La seconde édition du forum de coopération internationale, organisée du 7 au 9 septembre à la Nouvelle capitale administrative, a rassemblé décideurs politiques du continent, responsables de banques publiques de développement et de sociétés privées, représentants de la société civile (personnalités qualifiées, universitaires) autour des enjeux du changement climatique et de la finance climat. Le forum, inauguré par le président Sissi, a surtout permis, à soixante jours de la COP27, de souligner le portage politique du programme **Nexus on Water, Food and Energy (NWFE)**, présenté comme un modèle de mobilisation de financements durables à l'échelle du continent africain.

La plateforme *Nexus of Water, Food & Energy* (NWFE) est un programme lancé en juillet 2022 par le gouvernement égyptien sous le pilotage du ministère de la Coopération internationale (MoIC) en vue de la COP27. Elle s'inscrit dans la continuité de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre le changement climatique lancée en mai 2022. L'objectif est la mobilisation de fonds publics et privés sous forme de prêts et de subventions, afin de financer des projets d'importance majeure dans la stratégie d'adaptation et d'atténuation au changement climatique du pays. L'initiative s'articule autour de trois piliers – qui présentent des interactions multiples – auxquels sont adossés des objectifs financiers : **10 Mds USD pour le pilier énergie, 1,355 Md USD pour le secteur de l'eau**

et 3,35 Mds USD pour la sécurité alimentaire. Plus largement, l'objectif affiché est de faire de cette plateforme un modèle, pouvant être répliqué sur d'autres géographies de mobilisation de financements climat.

Dans ce cadre, la ministre de la Coopération internationale (MOIC) a mandaté la **BERD sur le pilier Energie** ; le FIDA et la Banque africaine de Développement assurant respectivement le rôle de chef de file sur les piliers Sécurité alimentaire et Eau. Sur chaque pilier, un projet phare a été mis en avant, l'institution « chef de file » ayant pour mission de développer le concept autant que possible, et de coordonner des annonces de financements bailleurs (« pledge ») de façon coordonnée. **Pour l'eau, le projet phare est le dessalement**, pour la sécurité alimentaire, l'accent est placé sur l'irrigation et pour l'énergie, il s'agit de la **construction de nouvelles capacités d'énergies renouvelables (10 GW)** accompagnée en parallèle de la fermeture de centrales thermiques, y compris sur l'accompagnement des impacts sociaux de ces fermetures.

Dans le cadre du NWFE, des **annonces sont prévues par le gouvernement égyptien lors de la COP27** ; plus spécifiquement, les autorités égyptiennes envisagent un processus d'approbation national accéléré d'ici début novembre et la signature de « partnership agreements » avec les bailleurs mobilisés.

Une dynamique lancée avec succès sur le pilier Energie du NWFE

Le pilier énergie a pour ambition d'accompagner la décarbonation du mix électrique égyptien, en capitalisant sur les importantes ressources solaires et éoliennes du pays, au travers de deux composantes :

La composante 1 (guichet public) comprendrait ainsi les volets suivants :

- Volet 1 :
 - Le démantèlement de 12 centrales énergétiques à combustibles fossiles (5 GW) pour permettre une réduction substantielle des émissions de CO₂ du pays ;
 - Le renforcement du réseau de transmission pour appuyer le

déploiement des nouvelles capacités en renouvelables ;

- Volet 2 :
 - Des activités relevant de la *Transition Juste*, visant la réinsertion des 6000 employés touchés par le démantèlement des centrales énergétiques visées par le plan de démantèlement ;
 - L'appui au développement d'une chaîne de valeur égyptienne sur les énergies renouvelables ;
 - Le financement d'assistances techniques et de renforcement de capacité.

La Composante 2, quant à elle, porte sur le déploiement de 10GW de nouvelles capacités renouvelables, appuyé par 10 Md USD d'investissements :

- 8 projets de développement de parcs éoliens et solaires pour lesquels l'offtaker serait une entité publique (3,8 GW) ;
- Développement d'unités solaires et éoliennes impliquant exclusivement le secteur privé (3 GW) – sous un nouveau cadre réglementaire qui sera adopté en 2023 ;
- Et enfin, développement d'unités éoliennes et solaires sur un terrain mis à disposition par le gouvernement, dans la région du West Nile Area, exclusivement dédiées à la production d'hydrogène vert, financé par le secteur privé également (3,2 GW).

Le discours d'ouverture par le Premier ministre égyptien, et sa présence sur l'intégralité de la table ronde, souligne le portage politique de l'initiative NWE. L'intervention de John Kerry, faisant suite à plusieurs prises de parole, a été marquante, insistant sur le rôle capital que joue l'Egypte, en tant qu'exportateur clé de gaz naturel, pour l'Europe en substitution des exportations russes. Via le NWE, l'Egypte permettrait ainsi d'appuyer la demande en énergie européenne tout en réduisant les émissions nationales en facilitant la transition vers des énergies décarbonées. John Kerry a toutefois souligné l'importance de mettre fin à l'usage du gaz à partir de 2030 pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Le pilier Eau et Sécurité alimentaire de NWE

Le pilier eau est focalisé sur le **dessalement**. Le projet emblématique retenu par le gouvernement est le financement de capacités de dessalement de **8,85 millions de m³/jour (MCM/jour) à l'horizon 2050** en commençant par une capacité de 525 000 m³/jour pour les 5 premières années. Le premier groupe de projets comprendrait 5 stations de dessalement pour une capacité totale initiale de 525 000 m³/jour (avec un potentiel d'expansion sur site à 1 750 000 m³/jour). Les sites identifiés pour ce premier groupe sont : West Ras El Hekma à Matrouh, Alexandria Middle, East of Port Said, Hurghada et Ras Banass sur la Mer Rouge. **Les pré-qualifications sont déjà en cours** et l'étape suivante (dossier de consultation) devrait avoir lieu en plusieurs phases : une première consultation lancée d'ici à la fin de l'année et une dernière consultation dans un délai annoncé de 18 mois. La BERD et la SFI accompagnent la structuration de ces PPP avec des assistances techniques dédiées.

Pour le pilier alimentation, la représentante du ministère des Ressources en eau et Irrigation a rappelé la stratégie **d'amélioration de l'efficacité de l'irrigation** de son ministère : imperméabilisation (lining) des canaux, modernisation des canaux en aval (pour diminuer la part de l'irrigation par inondation) et amélioration de la productivité des cultures en favorisant les cultures économes en eau (en collaboration avec le ministère de l'Agriculture).

Compte-rendu rédigé par l'Agence AFD du Caire.

Anaïs BOITIERE

Adjointe au Chef du Service économique
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

POLITIQUES MACROECONOMIQUES :

Perspectives macroéconomiques de l’Egypte : inflation, taux de change et salaires



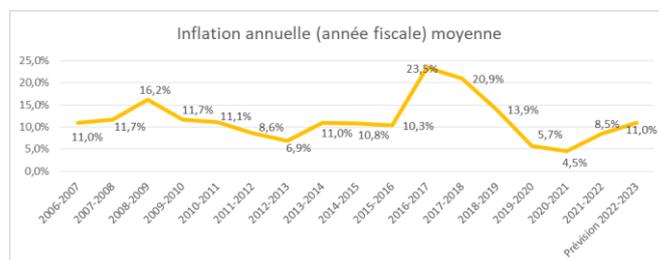
Inflation et taux de change

L’inflation s’installe durablement au-dessus du seuil des 10 % et devrait rester à un niveau élevé pour les prochains mois

Après avoir connu une inflation à plus de 26,7 % en moyenne en 2017 (à la suite de réformes monétaires et budgétaires d’envergure entamées en 2016 et ayant provoqué de fortes tensions inflationnistes jusqu’en 2018), l’Egypte a réussi à contenir son niveau d’inflation à 5 % en moyenne en 2020 et à 5,2 % en 2021, restant ainsi dans la fourchette cible déterminée par la Banque centrale (fixée à 7 % \pm 2 %). **L’inflation est néanmoins repartie à la hausse début 2022, passant de 7,3 % en glissement annuel janvier à 14,6 % en août.** Une hausse expliquée par (i) **les fortes perturbations des chaînes d’approvisionnement mondiales** en lien avec la pandémie de Covid-19, (ii) **le choc lié à l’invasion de l’Ukraine par la Russie**, ayant entraîné une hausse des prix de l’énergie (gaz et pétrole notamment) et l’accélération de la hausse coûts des produits alimentaires¹, (iii) **l’impact de la dépréciation du 21**

¹ Les produits alimentaires et les boissons en Egypte – composante la plus importante du panier utilisé pour mesurer l’inflation – ont augmenté de 23,1% en g.a. en août, contre 22,4% le mois précédent. Les coûts du transport ont également augmenté de 17,9% tandis que les coûts du logement, de l’électricité, de l’eau et du carburant ont augmenté de 5,6%. Le baril de pétrole a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de 7 ans jusqu’à atteindre 125 USD le baril au mois de juin 2022 (le prix du baril a néanmoins entamé une décrue et est revenu en août à un niveau proche de celui de février 2022). Ce

mars 2022 en réponse aux pressions sur le secteur externe, ayant entraîné une forte dépréciation de la livre égyptienne par rapport au dollar (20 % depuis lors), (iv) **les augmentations successives des prix administrés**² intervenues depuis novembre 2016 et (v) **les hausses des barrières douanières non tarifaires**, dans le cadre d’une politique plus large visant à limiter les importations. A l’issue du dernier programme FMI, la Banque centrale d’Egypte a tenté d’ancrer l’inflation autour de 7 % avec une variation d’une amplitude acceptable de plus ou moins 2 %. D’après ses dernières prévisions datant du mois d’avril 2022, le FMI table sur un taux d’inflation moyen de 8,5 % en 2021/22 et 11 % en 2022/23.



Source : Banque Centrale d’Egypte et FMI (les prévisions pour les années fiscales 2021/22 et 2022/23 datent du mois d’avril 2022).

Taux de change : de fortes incertitudes pour la fin de l’année 2022

La livre égyptienne a bien résisté sur les deux derniers exercices (2020/21 et 2021/22) en raison de l’intervention de la Banque centrale et des banques publiques pour soutenir la devise nationale et préserver la confiance face à la fuite rapide et massive de capitaux étrangers investis sur la dette. En mars 2022, **la Banque centrale marque un arrêt partiel, entraînant une**

mouvement de baisse concerne aussi les prix agricoles mondiaux et, de façon encore plus marquée, les prix des métaux industriels. Cette baisse ne saurait toutefois réduire le risque d’une reprise inflationniste alors que l’offre de produits agricoles est fragile et en dégradation (récoltes en baisse, hausse du coût des engrais, risque de restrictions des chargements ukrainiens).

² Tarifs de l’eau, de l’électricité, des carburants, du gaz, des tickets de métro et de bus et de l’ensemble des tarifs des formalités administratives.

dépréciation de la livre égyptienne de plus de 20 %¹. Malgré cette baisse, les analyses continuent d'estimer que la **livre reste surévaluée** par rapport au dollar et qu'elle devrait se déprécier graduellement – voire subitement – au cours de la fin de l'année 2022. Parallèlement aux questions de change, la Banque centrale a adopté une **politique monétaire restrictive** avec deux augmentations consécutives de ses taux directeurs en mars et mai 2022 pour un total de 300 pbd dans le but de réduire les pressions inflationnistes.

Réformes des subventions, hausses des tarifs réglementés et augmentation du salaire minimum légal

Les réformes des subventions et les hausses des tarifs réglementés (eau et électricité) momentanément suspendus risquent de se poursuivre

Dans le cadre du programme d'ajustement macroéconomique, soutenu par le programme FMI de 2016-2019, et complété par un nouvel accord d'un an en juin 2020, **les autorités égyptiennes se sont engagées à poursuivre le démantèlement du système de prix régulés jusqu'à la suppression des subventions**, poussant à la hausse les tarifs de l'énergie, en particuliers des carburants et de l'électricité (objectif de suppression totale repoussé à juin 2024 et gel jusqu'en décembre 2022 des augmentations des tarifs de l'électricité, en réaction à la crise sanitaire et à la crise ukrainienne), et de l'eau (objectif non précisé). Deux ans après la mise en place du mécanisme d'indexation « automatique » des prix des carburants², force est de constater que l'évolution des prix des carburants ne repose toujours pas sur une stricte application du mécanisme. Evoluant sur une base trimestrielle (plafond de +/- 10 %), le **prix des carburants a connu six augmentations depuis avril 2021**. Néanmoins, cette hausse ne permet pas de compenser un taux de change EGP/USD stable sur les deux dernières années et récemment défavorable, et un prix du baril de Brent en hausse. **Les subventions alimentaires, notamment pour le pain, sont maintenues malgré quelques ajustements³.**

Hausse du salaire minimum légal et augmentation nominale des salaires dans la fonction publique, à contrario des salaires du secteur privé et des salaires réels qui ne progressent pas

Les salaires dans le secteur public et dans le secteur privé ont augmenté en moyenne de 3% entre 2020 et 2021. Ainsi, le salaire moyen mensuel est passé de 7336 EGP/mois en 2020 à 7524 EGP/mois en 2021 dans le secteur public et de 3540 EGP/mois à 3644 EGP/mois dans le secteur privé dans le même temps. **Le salaire minimum légal a subi quatre augmentations⁴** : en 2012 où il est passé de 700 EGP à 1200 EGP, en 2019 où il est passé à 2000 EGP, en juillet 2021 où il est passé à 2400 EGP et enfin en janvier 2022 où il est passé à 2700 EGP (140 EUR) soit une augmentation de 12,5 %. **On retiendra néanmoins qu'en termes réels, les salaires sont à leur plus bas niveau depuis 30 ans** : la dégradation du pouvoir d'achat des Egyptiens est continue depuis 2012, le salaire réel médian étant inférieur en 2018 à son niveau de 1988⁵. **Des lois visant à l'attribution de bonus supplémentaires dans la fonction publique (+7-10 %)** pour faire face aux effets de l'inflation ont été promulguées dès 2018. Pour l'année 2022/23, ils correspondent à une augmentation de 7 % du salaire de base des employés relevant de la loi sur la fonction publique et à 13 % pour les employés de la fonction publique ne relevant pas de cette loi. **Dans le secteur privé, les entreprises réalignent leur politique salariale sur le taux officiel.** Après avoir pour beaucoup procédé à d'importants rattrapages au cours des deux dernières années⁶, les entreprises françaises tendent désormais à se réaligner sur l'inflation officielle pour leur politique salariale. Certaines n'accordent plus d'augmentations systématiques ou bien les octroient sur la base de la performance ou du mérite. **A noter qu'un salaire minimum pour le secteur privé a été instauré par les autorités, aligné sur celui de la fonction publique (2700 EGP – soit 140 EUR).**

Mohamed Amin BOUMAHDI

Attaché économique

mohamed.boumahdi@dgtresor.gov.fr

¹ Une prochaine dépréciation est attendue mais reste encore incertaine.

² Le fioul utilisé pour la production d'électricité et les boulangeries est exclu du mécanisme.

³ Diminution du poids du pain *baladi* subventionné par exemple.

⁴ Il était depuis 1984 fixé à 34 EGP avant d'être porté à 700 EGP en 2010.

⁵ *Egypt Labor Market Panel Survey*, 2018 : salaire réel médian de 1982 EGP en 1988 contre 1950 EGP en 2018.

⁶ Sur le salaire brut mais aussi sur les avantages en nature.

POLITIQUES SECTORIELLES :

L'ambitieuse stratégie d'exportation des services numériques porte ses fruits



L'Egypte mise sur le développement des services numériques – essentiellement à travers la « localisation » d'entreprises étrangères sur son territoire – pour renforcer ses exportations, créer de nouvelles opportunités d'emploi et se positionner comme une destination de référence sur la scène internationale de l'économie numérique. Le secteur, aujourd'hui fort de plus de 400 entreprises étrangères, reste dominé par les services de gestion des entreprises et les services informatiques. Les entreprises françaises ne sont pas en reste (12 % du marché égyptien des TIC), comme en témoigne la croissance soutenue de nos entreprises ces dernières années qui continuent de développer leur présence (Valéo, Atos, Cegedim, Téléperformance), avec l'arrivée cette année d'un nouvel entrant (STMicroelectronics).

Une stratégie égyptienne ambitieuse s'appuyant sur de solides avantages comparatifs

Une stratégie gouvernementale efficace

Portée par l'Agence de développement de l'industrie des technologies de l'information (ITIDA), la stratégie numérique égyptienne de « localisation » sur la période courant de 2022 à 2026 vise à atteindre trois objectifs : (i) augmenter les **recettes d'exportation** de services des technologies de l'information et des

communications (TIC), (ii) permettre la **création d'emplois** qualifiés et à forte valeur ajoutée dans le secteur, (iii) faire de l'Egypte une **référence à l'international** en matière de numérique.

Le gouvernement égyptien entend **créer 215 000 emplois d'ici 2026 et tripler les recettes d'exportation des services numériques** « relocalisés en Egypte », avec un taux de **croissance annuel de 19 %**. Le développement et la maintenance d'applications personnalisées (CADM), la conception de logiciels embarqués et le développement des centres d'appel sont les domaines identifiés comme prioritaires par les autorités.

Hébergeant plus de 400 entreprises spécialisées dans l'exportation de services numériques, **l'écosystème égyptien est majoritairement formé d'entreprises spécialisées dans l'externalisation des services d'entreprise** (centre d'appel, ressources humaines, gestion des chaînes d'approvisionnement, comptabilité et finance) **et dans les services informatiques** (consultance informatique, développement d'applications personnalisées et de gestion).

La main d'œuvre dans le secteur des TIC n'a cessé de croître passant de 169 000 équivalents temps plein (ETP) en 2017 à **240 000 ETP en 2020**. En 2022, 60 % des emplois créés par la « localisation » en Egypte proviennent de l'externalisation des processus d'entreprise, 32 % des services informatiques, 6,5 % de la recherche et développement en ingénierie (développement de logiciels, conception de circuits et ingénierie de base) et seulement 1,5 % de l'externalisation des services de connaissance (gestion de programme et du changement, agence numérique et marketing, analytique, études de marché et services de données et services juridiques).

Les avantages comparatifs de l'Egypte en font une sérieuse destination de « relocalisation »

L'Egypte présente trois principaux avantages : (i) **un coût de main-d'œuvre compétitif**, (ii) **une population**

multilingue et éduquée aux sciences numériques¹, et (iii) une localisation géographique stratégique due à son fuseau horaire très proche de celui de l'Europe.

ITIDA estime que le marché du travail égyptien dans ce secteur est 20 à 30 % plus compétitifs en matière de coûts par rapport au marché d'Europe de l'Est et fait partie des 10 économies au coût de main-d'œuvre la moins chère dans ce secteur d'activité. En ce qui concerne le seul développement de logiciels, le marché du travail égyptien permettrait d'économiser 60 % des coûts de main-d'œuvre en comparaison avec les pays d'Europe de l'Est².

La population est multilingue, 80 % de la population en emploi (dans le secteur formel) parlant au moins une langue étrangère³, avec en moyenne 90 000 étudiants sortant de l'université avec l'anglais pour langue d'étude, 5 400 le français et 3 000 l'allemand. Chaque année, près de 600 000 jeunes diplômés sortent des écoles dont 35 % obtiennent un diplôme dans les filières des sciences, technologies, ingénieries et mathématiques.

Le **volontarisme de l'Etat** égyptien pour créer des opportunités de développement dans ce secteur, notamment via la mise en place de subventions aux exportations (remboursement a posteriori de la TVA) et à l'emploi⁴, le renforcement des infrastructures numériques et la mise en place de programmes de formation intensive pour les jeunes ingénieurs d'autres spécialités, viennent compléter les avantages de l'Egypte.

[Un secteur en plein développement qui attire les entreprises françaises](#)

[Une stratégie d'exportation de services numériques payante](#)

La croissance des exportations de services numériques⁵ a été perturbée par les fortes instabilités politiques des années 2010. En hausse depuis cinq ans, les exportations de services numériques **atteignent 4,9 Mds USD sur l'exercice 2021/22** selon les déclarations du ministre des Communications (après 4,5 Mds USD en 2020/21 et 4,1 Mds USD en 2019/20). L'Egypte occupe en 2021 la **première place du *Global Services Location Index*⁶ au niveau de la région MENA et de l'Afrique** et la **15^e place au niveau mondial**. L'Egypte est particulièrement bien placée en ce qui concerne la délocalisation de l'expérience client (CX). En effet, si l'Afrique du Sud occupe la première place du classement mondial en 2021⁷, l'Egypte est le deuxième pays africain et premier de la région MENA (quatrième rang mondial après l'Inde et la Pologne).

[Les entreprises françaises, actrices remarquées de l'essor du secteur](#)

Si à l'image de la scène internationale les géants américains occupent une position dominante dans l'écosystème égyptien, **les entreprises françaises ne sont pas en reste**. Elles comptent désormais pour **12 % du marché égyptien des TIC**. Valeo est présente en Egypte depuis 2006 et y a installé le **plus grand centre de R&D** du pays (logiciels embarqués). L'entreprise emploie 2 200 ingénieurs qualifiés⁸, en majorité de jeunes diplômés recrutés au sein des universités. Ce sont aujourd'hui 60 % des effectifs dédiés à la R&D de Valéo qui sont concentrés en Egypte. Toujours dans

¹ Selon le MCIT, l'Egypte dispose de la première université spécialisée dans les technologies de l'information et des communications en Afrique.

² Le salaire annuel moyen d'un développeur de logiciels est de 24 000 USD en Pologne, 20 000 en Roumanie et en Bulgarie, contre 7 500 USD en Egypte. Les salaires, tirés par l'arrivée des géants américains, progressent toutefois rapidement. Certaines entreprises peinent à recruter et font face à un fort roulement du personnel.

³ Selon ITIDA, 17 millions d'Egyptiens parlent anglais, 2,3 millions français, 1,7 million allemand, 865 000 italien et 577 000 espagnol.

⁴ ITIDA a mis en place un régime incitatif basé principalement sur des subventions à l'emploi d'ingénieurs locaux ; la subvention est applicable sur trois ans, est dégressive dans le temps et progressive en fonction du nombre d'emplois créés par l'entreprise. Sur l'année 2022, la subvention est comprise entre 10 000 et 32 000 EGP (entre 500 et 1600 USD) par nouvelle embauche.

⁵ Les exportations de services TIC comprennent les services informatiques et de communication (télécommunications et services postaux et de messagerie) et les services d'information (données informatiques et transactions de services liés aux informations).

⁶ L'indice du cabinet de conseil Kearney permet de classer les pays en fonction de leur propension à attirer la localisation des services numériques. En 2004, l'Egypte occupait toutefois la quatrième place au niveau mondial.

⁷ Etude Front Office BPO Omnibus mené par l'entreprise Ryan Strategic Advisory.

⁸ Valeo a signé début août 2022 un nouveau protocole d'accord avec ITIDA, dans lequel est stipulé que l'objectif principal sera l'augmentation de l'exportation de services logiciels et ainsi contribuera à créer 850 emplois d'ingénieur au cours des six prochains mois.

l'industrie des logiciels, **Cegedim**¹ compte **300 employés en Egypte**. **Téléperformance**, premier centre d'appels à ouvrir ses portes en Egypte en 2007, emploie désormais plus de 7 000 personnes et exporte ses services dans 55 pays². **Atos** – qui détient 17 % du marché mondial du secteur de l'externalisation des processus d'entreprise – et dont le développement en Egypte s'accélère fortement depuis début 2021, emploie aujourd'hui 400 salariés³ dans le pays. Enfin, **STMicroelectronics** a été officiellement inauguré en Egypte en mai 2022 et compte déjà 60 salariés. L'entreprise prévoit une croissance importante de ses activités R&D (semi-conducteurs) sur les cinq prochaines années.

A la faveur d'un fort soutien politique, les efforts de l'Egypte pour accroître ses exportations de services numériques portent leurs fruits. Les ambitions des autorités pour faire du pays une plateforme régionale en matière de numérique se matérialisent par des résultats tangibles et même plus marqués que dans les secteurs énergétique ou logistique qui sont pourtant davantage mis en avant.

Le gouvernement mise également sur le secteur numérique pour renforcer son appareil industriel et développer les exportations de biens. L'initiative présidentielle « Egypt Makes Electronics » lancée en 2015 a pour objectifs de (i) doubler les exportations de biens électroniques égyptiennes, (ii) réduire les importations de biens électroniques et (iii) contribuer à la croissance du marché du travail qualifié en Egypte. Tout comme dans le domaine des services numérique, ITIDA joue un rôle clé pour mettre en place un régime incitatif visant à attirer les entreprises étrangères du secteur.

Margot ERTEL et Anaïs BOITIERE

Chargée d'études macroéconomiques et économie numérique
Adjointe au Chef du Service
margot.ertel@dgtresor.gouv.fr
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

¹ Entreprise entrée officiellement sur le marché en 2005 via une acquisition, le développement s'est véritablement accéléré depuis le T1 2019.

² Dont 57 % vers l'UE, les Etats-Unis et le Canada, et 33 % en Afrique, au Moyen-Orient et 6 % local. Les recettes annuelles sont passées de 9,5 M EUR en 2015 à 68 M EUR en 2020.

³ Les objectifs de recrutement fixés par ITIDA sur une période de trois ans ont ainsi été atteints en l'espace de seulement 12 mois.

POLITIQUES SECTORIELLES :

Un secteur portuaire égyptien en pleine expansion



Les ports égyptiens sont peu performants par rapport à leurs concurrents régionaux. Les autorités sont conscientes que la façade maritime égyptienne est un atout indéniable pour peser davantage dans les chaînes de valeur mondiales et un prérequis indispensable à l'augmentation souhaitée des exportations. Le Caire aimerait également tirer profit de sa position géographique et de la forte fréquentation du canal de Suez pour devenir un fournisseur de carburant vert. Les nombreux projets de développements, qui se concentrent principalement dans les ports d'Ain Sokhna et d'Alexandrie, impliquent toutefois, en l'absence de réelle coordination entre les différentes autorités portuaires, un risque de surcapacité.

Un secteur portuaire peu efficient qui pénalise à date les ambitions maritimes de l'Égypte

Dotée d'une position géographique favorable, l'Égypte aspire à devenir une puissance maritime majeure...

L'Égypte dispose de **50 ports maritimes** et **197 terminaux** s'étendant sur **37,5 km au total**. Selon la Banque mondiale, l'économie bleue (qui regroupe plusieurs activités dont la pêche, le tourisme, le secteur maritime - *qui reste majoritaire*) contribue à hauteur de **2,2 % au PIB égyptien**. L'Égypte souhaite s'appuyer sur sa **position géographique privilégiée** – carrefour entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe – et ses **3 000 km de côtes** pour devenir un **centre commercial et**

logistique global. Le pays a accès à deux marchés portuaires distincts : le littoral de la **Méditerranée orientale** (porte d'entrée et trafic de transbordement) et de la **Mer rouge** (porte d'entrée et trafic interligne).

...mais le secteur souffre d'une gouvernance fragmentée et d'une stratégie portuaire floue...

Le **ministère des Transports** et ses autorités portuaires affiliées et la **zone économique du canal de Suez (SCZone)** sont en charge de la gouvernance du secteur portuaire. Bien que le **ministère travaille en étroite coordination** avec les **autorités de la SCZone** et serait le point de contact pour **l'ensemble des investissements** dans le secteur portuaire, **chaque port est in fine responsable de ses investissements et des services proposés** et élabore ses propres programmes de développement qui reposent sur des projections de trafic particulièrement optimistes. La **législation égyptienne** (loi 1/1996 et 1998) permet au secteur privé de participer à la construction de terminaux et d'assurer **des services portuaires et logistiques**. L'action du ministère s'articule autour de trois axes : (i) **servir le commerce local**, (ii) **accueillir de nouvelles entreprises**, et (iii) **augmenter la part de marché du transbordement**. Pour se faire, le gouvernement construira et financera la **lower structure** tandis que le **secteur privé** sera chargé sous contrat BOOT (*build, own, operate, transfer*) de financer et d'opérer l'**upper structure**.

...débouchant sur des ports égyptiens aux modestes performances opérationnelles.

Le rapport « Indice de performance des ports à conteneurs 2021 » publié par la Banque mondiale et S&P indique que les **ports égyptiens** sont **moins performants** que ceux du **Golfe** (Arabie saoudite, Emirats arabes unis) et de la Turquie mais **aussi performants** que ceux des **autres pays de Méditerranée orientale**. Plus globalement, c'est la faible performance du secteur logistique et des transports qui pénalise l'Égypte. Selon la *Banque mondiale*, l'Égypte se classe en dessous de ses

principaux concurrents portuaires (Arabie saoudite, Grèce, Turquie) en termes de **score de transport et de connectivité** bien que l’Egypte affiche la valeur la plus élevée du sous-indice de **connectivité des lignes maritimes** parmi ses pairs. Cette modeste performance des ports égyptiens s’explique par : (i) **un manque de coordination institutionnelle** et **l’absence d’une stratégie claire**, (ii) **l’absence d’un régulateur indépendant** et (iii) **l’inefficacité du contrôle douanier** et du dédouanement. Améliorer la performance de ses ports est clef pour l’Egypte alors que la Banque mondiale considère que le **développement de ports et complexes logistiques efficaces** et **l’amélioration de la connectivité de l’arrière-pays** pourraient permettre de renforcer les exportations égyptiennes à hauteur de **12 Mds USD**.

[L’Etat cherche à s’appuyer davantage sur le secteur privé pour financer les nouveaux développements](#)

[Un secteur que le gouvernement cherche à améliorer par un programme de privatisation...](#)

Le Premier ministre Madbouli a annoncé la privatisation de **7 grands ports égyptiens** qui seraient fusionnés en une seule entité cotée à la bourse égyptienne (EGX), sans dévoiler quels ports seront sélectionnés, ni le calendrier de l’introduction en bourse. Si l’objectif affiché de cette privatisation est ainsi de **transformer les entreprises de la logistique** en profondeur et **d’injecter des nouvelles liquidités**, une **réelle « restructuration »** du secteur semble peu probable. Les **privatisations** concernent aussi les **entreprises de la logistique** : Abu Dhabi Ports a acheté 70 % de l’entreprise de transport maritime *International Associated Cargo Carrier* (IACC) pour 140 M USD, le fonds qatari ADQ et le fonds souverain saoudien ont acheté des parts dans *Alexandria Container & Cargo Handling Company* tandis qu’*Egyptian Group for Multipurpose Terminals* (EGMP) pourrait être privatisé.

[...et de nouveaux développements d’infrastructures portuaires dans lesquels le secteur privé aura toute sa place](#)

Le caractère très ambitieux du programme de **développement portuaire** s’explique en partie par la

fragmentation de la gouvernance portuaire. Des travaux sont actuellement en cours pour construire **35 km de nouveaux postes d’amarrage**, ce qui portera leurs longueurs totales en Egypte¹ à **environ 73 km**. Tous ces développements non coordonnés induisent un potentiel **risque de surcapacité** pour un marché égyptien dont les activités de **transbordement** demeurent aujourd’hui limitées. Une des **principales priorités** du gouvernement reste le développement des **ports d’Alexandrie et de Dekheila**, qui pourrait former un « **Alexandria Great Port** » à l’horizon 2024. Le ministère des Transports considère que le volume d’échanges commerciaux qui transite au port d’Alexandrie rend nécessaire la construction d’un **nouveau terminal polyvalent** et éventuellement d’un terminal spécialisé. Au **port de Dekheila**, 3 nouveaux terminaux sont prévus et seraient développés sous forme de partenariats publics privés. Enfin, le développement du **port d’Ain Sokhna** reste stratégique : 3 terminaux sont en cours de développement et 9 autres sont envisagés ainsi que 4 nouveaux bassins. L’Egypte pourrait par ailleurs accroître ses liens commerciaux avec les pays du CCG en développant le **transport maritime roulier**, moyen de transport qui a permis à d’autres pays de la région comme le Maroc et la Turquie de **faire émerger une industrie manufacturière**. Début 2020, l’Egypte a développé son premier terminal roulier dédié à l’automobile au port d’*East Port Said* et un autre est envisagé à Ain Sokhna. Enfin, le développement du **port de Safaga** devrait contribuer à valoriser les ressources naturelles (phosphore, aluminium) de la région. Des développements (terminaux polyvalents) sont aussi envisagés au port de **Damiette**. Côté français, **CMA-CGM**, opérera d’ici fin 2022 le **terminal polyvalent « Pier 55 » à Alexandrie**. **CMA-CGM** s’est récemment associé avec le chinois **COSCO** et **Hutchison Ports** pour développer un terminal au port d’**Ain Sokhna**. **Bolloré**, dont les activités logistiques en Afrique ont été **rachetées** par l’armateur italo-suisse **MSC** en juin dernier, est quant à lui présent à **Port Said Est**.

Antoine COSSON

Attaché sectoriel infrastructure et développement durable

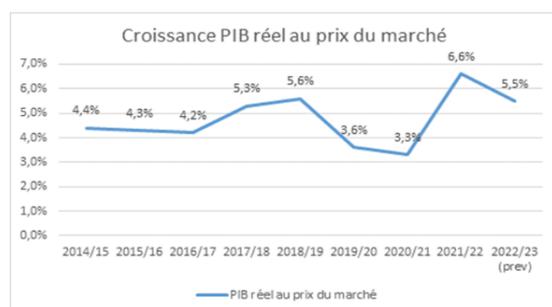
antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr

¹ Les nouveaux terminaux pourront accueillir jusqu’à 370 millions de tonnes de marchandises et 22 millions de conteneurs par an.

BREVES ECONOMIQUES :

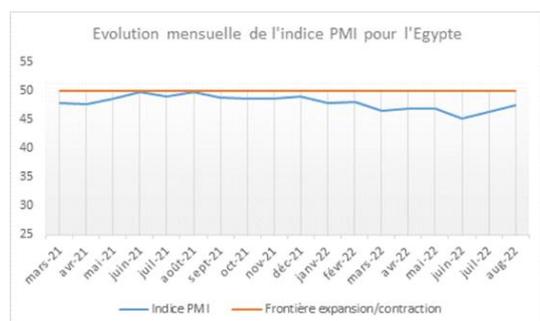
1. L'Égypte enregistre un taux de croissance de 6,6 % pour l'exercice budgétaire 2021/22.

L'économie égyptienne a enregistré une croissance de 6,6 % sur l'exercice 2021/22 (juillet à juin) alors que les prévisions initiales (projet de loi de finances) prévoyaient initialement une croissance à 5,4 %. La croissance économique en 2020/21 s'établissait à 3,3 %. Selon le ministère de la Planification et du développement économique, les secteurs ayant tiré la croissance sont les suivants : (i) le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (+45,5 % en glissement annuel sur 2021/22), (ii) le secteur de l'information et des télécommunications (+16,3 %), (iii) les recettes perçues grâce au canal de Suez (+11,7 %) et (iv) l'industrie manufacturière (+9,9 %). Le ministère prévoit une croissance sur l'exercice 2022/23 à 5,5 %.



2. Légère amélioration de l'indice PMI sur le mois d'août.

Le Purchasing Managers' Index (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), s'est établi à 47,6 en août contre 46,4 pour le mois de juillet. L'indice PMI s'inscrit ainsi durablement sous la barre des 50, qui sépare l'expansion de la contraction, pour le 21^{ème} mois consécutif. Il s'inscrit cependant à son niveau le plus élevé depuis février 2022. Les entreprises ont de nouveau mises en avant une forte baisse de la demande liée aux pressions inflationnistes, réduisant ainsi la production et les nouvelles commandes.

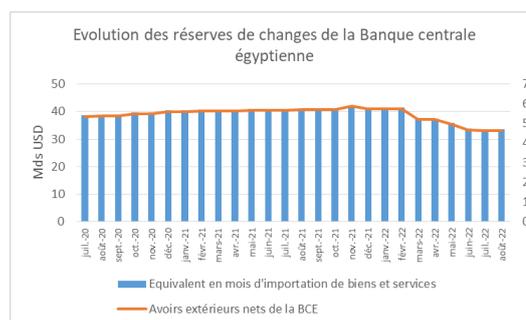


3. Le ministre des Finances révisé à la hausse l'excédent budgétaire primaire pour l'exercice en cours.

Le ministre des Finances, Dr. Mohamed Maait, revoit à la hausse l'estimation relative à l'excédent budgétaire primaire en 2022/23 à 1,6 % du PIB (+0,1 point de pourcentage). Le déficit budgétaire est toujours attendu à 6,1 % du PIB.

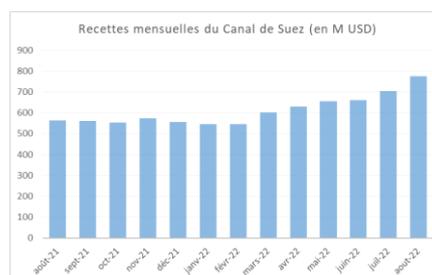
4. Stagnation des réserves de change de la Banque centrale pour le mois d'août 2022.

La Banque centrale a publié les chiffres provisoires des réserves de change pour le mois de d'août 2022, celles-ci atteignent 33,1 Mds USD, le même montant que sur le mois précédent. Les réserves couvrent 4,7 mois d'importations de biens et de services depuis juin 2022.



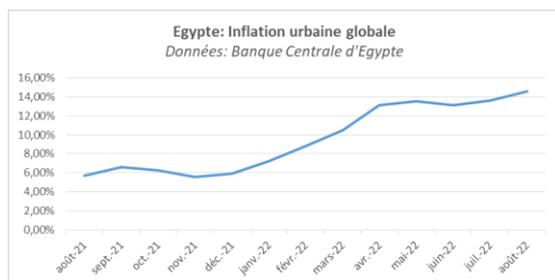
5. Nouveau record de revenus pour le canal de Suez sur le mois d'août 2022.

L'amiral Oussama Rabie, chef de l'Autorité du canal de Suez, a annoncé que les revenus générés ont atteint sur le mois d'août 744,8 M USD (contre 704 M USD sur le mois précédent et 32 % supplémentaire sur le mois d'août de l'exercice précédent). La progression des revenus du canal de Suez est due à l'augmentation de 13 % du transit par rapport à l'exercice précédent (2 120 navires ont transité en août 2022) et grâce à un tonnage historique atteignant 127,8 M de tonnes, soit une augmentation de 16 % comparé au même mois un an plus tôt.



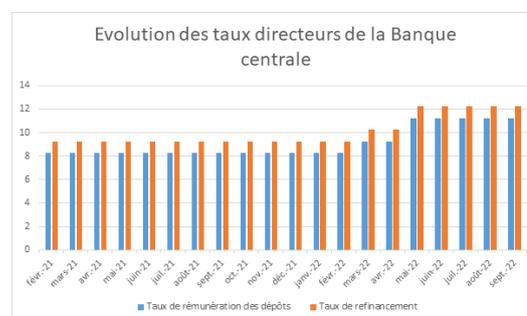
6. L'inflation urbaine continue d'augmenter sur le mois d'août 2022.

Selon les données publiées par la Banque centrale, l'inflation urbaine enregistre une hausse de 14,5 % en glissement annuel sur le mois d'août contre 13,6 % sur le mois de juillet. Elle atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis novembre 2018. L'inflation de base continue d'augmenter pour atteindre 16,6 % en août en g. a. contre 15,6 % en juillet 2022. Les prix des denrées alimentaires augmentent plus lentement (2,6 % en g.a.) mais plus rapidement que le mois précédent (0,55 %). L'inflation demeure ainsi toujours en dehors de la fourchette supérieure de l'objectif cible de la Banque centrale fixé à 7 % (± 2 %).



7. La Banque centrale d'Egypte décide de maintenir les taux directeurs pour la quatrième fois consécutive.

Dans un contexte économique marqué par la hausse de l'inflation (14,6% en glissement annuel en août), la Banque centrale d'Egypte a acté le statu quo dans la conduite de la politique monétaire. Le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal demeurent fixés respectivement à 11,25 %, 12,25 % et 11,75 %. Cette décision va à l'encontre des attentes des principaux acteurs du marché.



Le Service économique régional de Beyrouth publie chaque semaine des brèves économiques et financières concernant les pays de sa zone de compétence (pays du Levant, Egypte, Iran et Irak). Pour les recevoir, vous pouvez contacter M. Louis MANGENOT : louis.mangenot@dgtresor.gouv.fr

INDICATEURS

	Egypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient	
PIB nominal (2021)	404 Mds USD			4 2567 Mds USD	
Dont :					
Services	56,6 %			-	
Industrie	31,8 %			-	
Agriculture	11,5 %			-	
	3 946 USD			7 696 USD	
PIB / Habitant (2020)					
	2020 ¹	2021 ¹	2022 (est.) ¹	2020	2021 (est.)
Taux de croissance réel	3,6 %	3,3 %	6,2 %	-3,3 %	5,8 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,9 %	-7,4 %	-6,1 %	-8,0 %	-3,1 %
Excédent primaire	1,8 %	1,5 %	1,3 %	-7,2 %	-2,0 %
Solde courant (en % du PIB)	-3,1 %	-4,6 %	-4,3 %	-2,6 %	3,6 %
Taux d'inflation (% annuel)	5,7 %	4,5 %	8,7 %	10,5 %	14,6 %
Dette publique (en % du PIB)	89,6 %	93,7 %	94,4 %	56,2 %	53,8 %
Dette externe (en % du PIB)	33,9 %	32,9 %	34,3 %	50,6 %	40,5 %
Taux de chômage (2020, OIT)	9,2 %			10,6 %	

Sources : ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte (CBE), FMI, Calculs SE du Caire, OIT

Indicateurs		Juillet 2020 - Mars 2021 (prev)	Juillet 2021 - Mars 2022 (prev)	Variation (%)
Comptes externes en M USD	Solde commercial	-30574,5	-33537,7	-9,7
	<i>dont hydrocarbures</i>	174,9	4134,8	2264,1
	Balance des services	3185,1	7947,6	149,5
	<i>Revenus du tourisme</i>	3112,6	8202,3	163,5
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	4349,7	5084,9	16,9
	Transferts privés (nets)	23188,6	23487	1,3
	Compte courant	-13301,6	-13593,5	-2,2
	Compte de capital et financier	17062,2	10817,3	-36,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	4787	7348,5	53,5
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	15986,9	-17248,1	-207,9
	Balance des paiements	1796,2	-7268,8	-504,7

Source : Banque centrale d'Egypte

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet N au 30 juin N+1).

Indicateurs mensuels 2021/22		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	5,7	6,6	6,3	5,6	5,9	7,3
	Inflation sous-jacente	4,5	4,8	5,2	5,8	6	6,3
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2
	Taux de refinancement	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2
Taux de change moyenne mensuelle, cours médian	LE pour 1EUR	18,5	18,5	18,2	17,9	17,8	17,8
	LE pour 1USD	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		40,7	40,8	40,9	40,9	40,9	41

Indicateurs mensuels 2021/22		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	8,8	10,5	13,1	13,5	13,2	13,6
	Inflation sous-jacente	7,2	10	11,9	13,3	14,6	15,6
Taux d'intérêts (corridor BCE)	Taux de rémunération des dépôts	9,2	9,2	9,2	11,2	11,2	11,2
	Taux de refinancement	10,2	10,2	10,2	12,2	12,2	12,2
Taux de change moyenne mensuelle, cours médian	LE pour 1EUR	17,8	18,3	19,9	19,5	19,8	19,2
	LE pour 1USD	15,7	16,6	18,4	18,4	18,7	18,9
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		37	37,1	37,1	35,5	33,4	33,1

Notation de la dette souveraine <i>Note de long-terme en monnaie étrangère, perspective et date de la dernière modification</i>	Standard & Poor's	BB	24/04/2022	stable
	Fitch	B+	21/04/2022	stable
	Moody's	B2	26/05/2022	Negative

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitière, Sylvia Malinbaum, Mohamed Amin Boumahdi, Antoine Cosson, Margot Ertel

Pour s'abonner : mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

Claude de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.